

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

**Arrêté du 5 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 17 mars 2020 portant nomination des assesseurs, titulaires et suppléants, au Conseil national de l'ordre des pharmaciens, section des assurances sociales**

NOR : TSSH2530429A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2020 portant nomination des assesseurs, titulaires et suppléants, au Conseil national de l'ordre des pharmaciens, section des assurances sociales ;

Vu la délibération n° 3 du 30 juin 2025 du Conseil national de l'ordre des pharmaciens,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le I. de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 17 mars 2020 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« I. - Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, au titre dudit conseil :

- en qualité de titulaires : Mme Nadine BÉCHIEAU et Mme Camille TURBA ;
- en qualité de suppléants : Mme Martine PAZZI, Mme Julia GAILLARD, M. Michel LEBLANC et M. Jérémy MAGALON. »

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 5 septembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des ressources humaines du système de santé,  
Romain BÉGUÉ